

ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS **A partir du 4 AVRIL 2026** **de nouvelles modalités pour la gestion de vos déchets**

1

J'IDENTIFIE MON BESOIN ET J'ANTICIPE MES PRATIQUES POUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Nature de l'évènement ? Nombre attendu de participants ? Buvette/restauration, quels types de contenants ? Quelle gestion des emballages, cartons, biodéchets... ?



Je m'informe en amont sur dinan-agglomeration.fr > rubrique Objectif zéro déchet

2

JE CONTACTE LE BON INTERLOCUTEUR AU MOINS 1 MOIS AVANT LA DATE

MANIFESTATION DE PETITE OU DE MOYENNE AMPLÉUR

Sur les communes de Beausais-sur-Mer, Dinan, Lanvallay, Quévert, Saint-Cast-le-Guildo, Pleslin-Trigavou, Plouër-sur-Rance :
J'estime mon besoin à 6 bacs 770L maximum (jusqu'à 2500 / 3000 pers. environ)

Sur les autres communes :
J'estime mon besoin à 3 bacs 770L maximum (jusqu'à 1000 / 1500 pers. environ)

JE CONTACTE LA COMMUNE D'ACCUEIL DE MON ÉVÉNEMENT

MANIFESTATION DE GRANDE AMPLÉUR A RAYONNEMENT SUPRA-COMMUNAL

Sur les communes de Beausais-sur-Mer, Dinan, Lanvallay, Quévert, Saint-Cast-le-Guildo, Pleslin-Trigavou, Plouër-sur-Rance :
J'estime mon besoin supérieur à 6 bacs 770L

Sur les autres communes :
J'estime mon besoin supérieur à 3 bacs 770L

JE CONTACTE LE SERVICE RÉDUCTION ET COLLECTE DES DÉCHETS DE DINAN AGGLOMÉRATION

3

MA COMMUNE / DINAN AGGLOMÉRATION FIXE AVEC MOI LES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION, DE LIVRAISON ET DE RETRAIT



Je m'équipe pour le tri des emballages !

Chaque commune dispose de 2 poubelles bi-flux pour les manifestations. Sur le secteur en points d'apport volontaire, j'utilise les colonnes de tri de proximité pour y déposer les emballages collectés en fin d'évènement.

Pour les grandes manifestations, Dinan Agglomération propose des bi-flux empruntables et peut mettre à disposition une colonne emballages spécifiquement pour un évènement si celui-ci est situé sur le secteur en apport volontaire et que les quantités triées le justifient.

4

EN FIN DE MANIFESTATION, JE METS LES BACS PLEINS À LA COLLECTE



Je ne dépose que les déchets autorisés, obligatoirement en sacs fermés pour les ordures ménagères, et positionne les bacs le long d'un circuit afin qu'ils soient collectés par les services de Dinan Agglomération.